

BILAN DE L'ACTION COLLECTIVE

2017 - 2018

Approuvé par
les entreprises

PACTE
-10% de déchets en 1 an

250 t / an *
de déchets évitées

110 t / an
de déchets valorisées

260 000 € / an
d'économisés

* hors déchets du BTP

15 entreprises charentaises

se sont engagées

dans la mise en oeuvre
d'un programme d'actions pour la
RÉDUCTION DES DÉCHETS

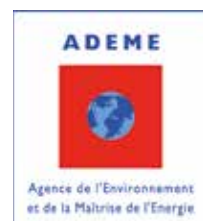


Bâcle
Pierre & Granit



RÉDUIRE **RÉEMPLOYER** **RECYCLER**

Opération collective portée par



Le «PACTE - 10% de déchets en 1 an», c'est quoi ?

Approuvé par
les entreprises

PACTE
-10% de déchets en 1 an

Le « PACTE -10% de déchets en 1 an » vise à accompagner un groupe d'entreprises à la mise en œuvre d'actions de prévention et de gestion de leurs déchets. Un objectif : réduire de 10% la production de déchets des entreprises ! Déployée sur vingt mois, cette démarche s'organise en trois grandes phases : recrutement et pré diagnostics individuels, ateliers collectifs d'échanges et de montée

en compétence des entreprises, planification des actions et mise en œuvre opérationnelle. Une expertise individualisée est apportée à chaque entreprise tout au long du projet.

Depuis mai 2017, quinze entreprises charentaises se sont engagées vers la performance déchets en travaillant sur leurs achats, leurs procédés et leurs produits. Toutes ont pu constater que réduire leur production de déchets et optimiser leur consommation de ressources correspondent à de vrais leviers d'économies et donc de compétitivité. » **Quel bilan pour cette 1^{ère} édition...**



Lundi 15 Mai 2017

**Lancement
des plans
d'actions
«Pacte -10%
de déchets
en 1 an»
en Charente**

Mercredi 20 Juin 2018 : Bilan de l'action collective

- AVEL (Magnac Lavallette Villars)
- BACLE « Pierre et Granit » (Barbezieux-Saint-Hilaire)
- BRICQ (Montbron)
- CALIN MALIN (Péreuil)
- CHINVEST / CHAZELLES (Chazelles)
- CINQ MC (Mansle)
- CITF (Saint-Cybardeaux)
- EBENE VENEERS (Le Tatre)
- GREGOIRE (Cognac)
- LAFAYE (Palluaud)
- LAPIERRE ODY (Dignac)
- LE RELAIS DE BARBEZIEUX (Barbezieux-Saint-Hilaire)
- MASTER TOILES (Barbezieux-Saint-Hilaire)
- SNEC BALLUTEAUD (Montmoreau)
- SNG TP (Asnières-sur-Nouère)

Les partenaires

du «PACTE -10% de déchets en 1 an»



- > Coordination du programme en partenariat avec Calitom
- > Réalisation des pré-diagnostic déchets

Référent PACTE :
Jean-Marc JUGAIN
jmjugain@charente.cci.fr

www.charente.cci.fr



- > Financement de l'opération
- > Coordination du programme en partenariat avec la CCI Charente
- > Suivi des entreprises non industrielles

Référent PACTE :
Julien TRISCOS
jtriscos@calitom.com

www.calitom.com



Expert technique pour :

- > l'animation des ateliers collectifs
- > l'accompagnement individuel de l'ensemble des entreprises et leur suivi

Référents PACTE :
Florian WEBER
f.weber@pole-ecoindustries.fr
Damien DELETRAZ
d.deletraz@pole-ecoindustries.fr

www.pole-ecoindustries.fr



- > Partenaire financier du programme
- > Coordinateur des approches territoriales Economie Circulaire

Référent PACTE :
Sandrine WENISCH
sandrine.wenisch@ademe.fr

www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Et aussi...

Des opérations collectives ou individuelles «développement durable» sont proposées régulièrement par la CCI Charente, Calitom, le Pôle Eco-Industries et l'ADEME.

N'hésitez pas à vous rapprocher des référents pour en savoir plus ou à consulter les sites internet.



Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

AVEL

Fabrication de cirages
et de produits
d'entretien pour le cuir

Localisation
Magnac-Lavalette-Villars

Effectifs
40

Référent du PACTE
Thierry THOMAS

Mail
avel@avel.com

Web
www.avel.com



+ 12 t /an
de déchets
valorisés

5 700 € /an
d'économies



AMÉLIORER LE TRAITEMENT DE NOS BOUES DE NETTOYAGE

« Lors de la production de cires, nous réalisons une phase de nettoyage des cuves qui génère des déchets liquides de boues d'eaux solvantés. Pour réduire la production de ces déchets liquides, nous avons tout d'abord amélioré notre système de raclage manuel des cuves afin de récupérer le maximum de produits. De plus, nous avons mis en œuvre des cycles de fabrication plus importants pour limiter les phases de nettoyage. En parallèle, nous avons également modifié le traitement de ces boues en utilisant une filière alternative grâce à un changement de prestataire. »





LE PACTE - 10% DÉCHETS C'EST AUSSI...



RECYCLER

Déployer une collecte dédiée de certains déchets

« Nous avons installé plusieurs zones de collecte des déchets de cartons, papiers et films plastiques au sein de l'entreprise. Cela a nécessité de réaliser une évaluation des gisements pour déployer une organisation et une communication dédiée à une collecte spécifique. Nous avons ainsi assuré une valorisation de plus de 11 t de déchets. »



RECYCLER

Favoriser la reprise des palettes bois

« Nous avons instauré un service de reprise et recyclage des palettes non réutilisables avec un prestataire spécialisé. Cette solution nous apporte une réduction de nos déchets bois et un suivi régulier. Nous avons également modifié notre organisation pour favoriser les palettes réutilisables dans nos expéditions. »



RÉDUIRE

Réduire les papiers administratifs

« Une démarche de réduction de consommation des papiers administratifs a été réalisée dans nos services. En parallèle, nous avons mis en place la collecte et la valorisation spécifique de ces papiers et de nos archives, soit près de 200 kg recyclé en 1 an. »



Perspectives...

UN NOUVEAU SYSTÈME DE NETTOYAGE DE NOS CUVES

Pour réduire nos boues de nettoyage, nous développons un projet de conception d'un système de nettoyage semi-automatique sur notre nouvelle chaîne de production. Ce type de système nous permettra d'optimiser les consommations d'eau et de réduire les quantités de déchets liquides générés.

UNE RÉFLEXION GLOBALE SUR LES DÉCHETS DE NOTRE ACTIVITÉ

L'action PACTE -10% de déchets en 1 an a permis à notre entreprise d'identifier et de mettre en œuvre une réflexion liée à notre activité en ayant une vision globale sur le cycle de vie des produits : réception des matières premières, fabrication des produits, conditionnement et expédition. Cette approche nous a incité à développer un programme d'actions dans notre organisation et prendre en considération ces éléments dans nos nouveaux bâtiments.

BACLE PIERRE ET GRANIT

Taille de pierre
et décorations

Localisation

Barbezieux-Saint-Hilaire

Effectifs

10

Référente du PACTE

Ghislaine BACLE

Mail

ghislaine@bacle.net

Web

www.bacle-pierre-
et-granit.com



- 32 t /an
de déchets



14 000 € /an
d'économies



RÉDUIRE LES CHUTES DE PIERRE CALCAIRE

« La découpe de blocs de pierre calcaire engendre une quantité de pertes matières importante. Nous avons souhaité agir en priorité sur l'étape de débitage pour favoriser le remploi des chutes et réduire nos consommations. Après avoir instauré un suivi mensuel de ces pertes sur l'ensemble du process, nous avons pu identifier des leviers d'intervention pour optimiser notre fonctionnement. En plus d'avoir optimisé nos achats, nous avons amélioré nos longueurs et techniques de coupe tout en sensibilisant nos collaborateurs aux bons gestes. Résultats, 30 t de déchets de pierres évités et 13 000 € d'économies. »



RÉDUIRE

Réduire les chutes de pierre dure (granit et quartz)

« L'arrivée d'une nouvelle machine à commande numérique a permis de fortement diminuer nos pertes en optimisant les étapes de découpes. De plus, comme pour la pierre calcaire nous avons développé un suivi mensuel des pertes afin de connaître précisément les chutes générées aux autres étapes du procédé et d'agir en conséquence. »

RÉEMPLOYER

Rechercher des solutions de réemploi des chutes de pierre et granit

« Nous avons mené des tests de fabrication et développé des pavés autobloquants ainsi que des plaquages de façade à partir du réemploi de chutes de process. Cette expérience positive nous amène à vouloir développer commercialement ces produits issus du réemploi de nos chutes. Une évaluation environnementale de cette pratique a été réalisée pour nous conforter dans ce choix. Ainsi, nous donnons davantage de valeur environnementale à ces chutes et produisons des pavés générant 30% moins d'impacts qu'une solution équivalente utilisant de la matière vierge. »



Perspectives...

TROUVER DES DÉBOUCHÉS POUR LES PAVÉS AUTOBLOQUANTS

Au cours du PACTE -10% de déchets en 1 an nous avons optimisé la gestion des stocks de chutes pour en favoriser le réemploi. Désormais, nous souhaitons débiter à moyen terme le développement commercial de pavés autobloquants issus du réemploi des chutes de granit. Nous cibons avec ce produit les artisans, les paysagistes, les entreprises de matériaux, parcs et jardins.

MIEUX APPRÉHENDER NOS PERTES MATIÈRES

La démarche nous a permis d'avoir des procédures de suivi et une vision plus complète des coûts associés aux process de découpe des pierres: chutes, gestion des déchets, traitement des boues... Nous avons ainsi pu envisager de nouvelles opportunités d'efficacité matière, de réemploi et de valorisation de nos matières, bénéfiques pour le développement l'entreprise.



Approuvé par les entreprises

PACTE
-10% de déchets en 1 an

BRICQ

Fabrication de tissus industriels

Localisation
Montbron

Effectifs
46

Référents du PACTE
Patrick NABOULET
Jean Claude-COMBE

Mail
patrick.naboulet@bricq.fr
jean-claude.combe@bricq.fr

Web
www.bricq.fr



- 46 t /an
de déchets



57 000 € /an
d'économies



RÉDUIRE NOS CHUTES ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ MATIÈRE

« Nous avons diminué les chutes dans notre procédé via l'augmentation de la capacité de charge de fils de nos bobines et l'amélioration du tissage. Nous évitons désormais 2,4 t/an de chutes de fils soit 15 000€ d'économies sur le coût complet du déchet. Couplé à notre travail sur la réduction des chutes de tapis, ces actions nous ont permis d'augmenter de 1,3% notre efficacité matière. »



RÉDUIRE

limiter les rejets des eaux de lavage du procédé

« Nous avons mené plusieurs essais pour réduire l'utilisation de produits dangereux et avons supprimé 50% du process acrylique. En plus du gain de temps, ce sont 30 m³/an d'eau polluée qui sont évités soit une économie d'environ 5 000€. »

RÉDUIRE

Réduire les pertes de tissus semi-finis et finis issues de notre procédé

« Nous avons augmenté les longueurs de stocks d'un de nos produits principal pour optimiser nos découpes et réduire nos taux de chutes, résultats -2 t de déchets en moins. Cela a aussi contribué à réduire nos chutes de fils, à diminuer la manutention ainsi que les besoins énergétiques du process et donc à augmenter notre productivité. Un second travail sur les largeurs des rouleaux va nous permettre continuer dans cette voie. »

RÉDUIRE

Réduire nos déchets d'emballages

« En collaborant avec nos fournisseurs sur les conditionnements des matières utilisées par notre procédé, nous sommes parvenus à éviter près de 8 t/an de déchets en déployant des systèmes navettes et en optimisant la contenance des conditionnements. »



Perspectives...

VALIDATION DES GAINS RÉALISÉS SUR LES SEMI-FINIS

Compte tenu d'un surcroît d'activité, notre niveau de produits Semi-Finis est très bas, ce qui ne nous permet pas assez de mettre évidence les actions menées. Nous allons donc poursuivre le suivi mis en place avec un niveau de Semi-Finis revenu à la normale.

CONFIRMER NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

En complément des actions entreprises dans le cadre de notre certification ISO14001, l'approche PACTE -10% de déchets en 1 an nous a permis d'acquérir une méthodologie et une réflexion globale sur le coût complet de nos déchets ainsi que de remettre en cause nos process. Nous avons amélioré notre efficacité matière et intrinsèquement notre productivité.



Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

CALIN MALIN

Crèche
intercommunale

Localisation
Val des Vignes

Effectifs
10

Référente du PACTE
Fabienne PAGLIA

Mail
calin-malin.creche@
orange.fr

Web
creche-halte-garderie-
enfants.jimdo.com



- 600 kg /an
de déchets \equiv 2 800 € /an
d'économies



POURUIVRE LA DÉMARCHE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

« Nourrir les enfants en bas âge n'est pas simple. Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de discuter avec la cuisine centrale de la communauté de commune qui réalise les repas pour les adapter au mieux aux bébés et réduire le gaspillage alimentaire. Nous avons travaillé sur les menus, réalisé des pesées, mis en place un tableau de suivi du gaspillage. Résultats : -300 kg de déchets par rapport à 2017 soit une économie de 2 470 euros. »





LE PACTE - 10% DÉCHETS C'EST AUSSI...

RÉDUIRE

Réduire l'utilisation des couches jetables à la crèche

« Nous nous sommes fixé l'objectif d'utiliser le plus possible les couches lavables pour réduire l'usage des jetables. Ce travail a été mené avec les familles et l'équipe. Aujourd'hui, ¼ des familles ont accepté l'idée d'utiliser des couches lavables toute la journée, d'autres, seulement à la crèche la journée. Ainsi, sur une année nous avons réduit l'utilisation des couches jetables de 280 kg et économisé 350 € à l'achat pour notre établissement. »

RÉDUIRE

Limiter l'usage du papier

« Nous avons travaillé sur la réduction de l'usage des papiers de bureau en dématérialisant les dossiers d'inscriptions, les factures et la correspondance avec les familles. En interne, nous allons également dématérialiser les transmissions entre collègues. En parallèle, nous avons limité l'usage d'essuie-mains en papier jetables représentant une réduction de 50 kg. »



Perspectives...

LA CONSOLIDATION DE NOS ACTIONS ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS PRATIQUES

Changer ses habitudes n'est pas simple ! Aussi, dans un premier temps, nous souhaitons consolider les actions engagées ces derniers mois. A moyen terme, nous voulons également réfléchir aux problématiques liées à la fin de vie des jouets en plastique, à la composition des objets et produits utilisés au quotidien dans nos locaux.

DES ACTIONS AVEC LES ÉQUIPES EN INTERNE ET AUSSI VERS L'EXTERIEUR

Les actions que nous avons souhaité développer ont permis à l'équipe de se re-questionner sur ses pratiques et ses habitudes. La mise en place du travail sur la lutte contre le gaspillage alimentaire a favorisé et intensifié nos échanges avec la cuisine centrale. Enfin, nous avons réfléchi à inventer de nouveaux comportements, en équipe (utilisation d'une tablette numérique, récupération des restes de repas) ou avec les parents (promotion des couches lavables).



Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

CHINVEST / CHAZELLES

Fabrication de che-
minées, poêles, inserts

Localisation
Chazelles

Effectifs
101

Référent du PACTE
François RUFFINI

Mail
francois.ruffini@chazelles.com

Web
www.chazelles.com



- 54 t /an
de déchets



12 000 € /an
d'économies



RÉDUIRE LES PERTES, CHUTES ET DÉCHETS DE PIERRE CALCAIRE

« Dès le lancement du programme, nous avons pour objectif de limiter les pertes de pierre calcaire entrante à 50%. Nous avons revu les procédures de travail et été plus vigilant quant à la réutilisation des chutes. Ce travail mené avec le chef d'équipe et les opérateurs nous a permis, avec une activité croissante, de fixer nos pertes de pierre calcaire autour des 48%, soit 20 à 25 m³ de pertes en moins. Cette réduction des pertes engendre une économie matière de 10 000€. »



**RÉEMPLOYER****Rechercher des pistes de réutilisation des palettes et du bois**

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de réfléchir à la meilleure manière de valoriser les palettes héritées de nos approvisionnements. Nous avons pu discuter du sujet avec nos partenaires et aujourd'hui une partie des palettes est reprise par un de nos fournisseurs de pièces détachées. Résultat : -15% de palettes à gérer pour l'entreprise et des coûts de collecte en baisse. En parallèle, des solutions de réemploi des palettes restantes sont à l'étude avec une entreprise locale. »

**RECYCLER****Mettre en œuvre des actions de réduction des déchets en mélange et assurer leur valorisation**

« Dans nos pratiques quotidiennes, nous avons aussi bousculé quelques habitudes et réfléchi à améliorer le tri des déchets dans les ateliers pour réduire les quantités mises à la benne tout-venant. Nous avons ainsi réduit ces déchets de 10% et baissé nos coûts de collecte et traitement de 24%. »

*Perspectives...***POURSUIVRE LA RECHERCHE DE SOLUTIONS DE RÉEMPLOI DES PALETES BOIS**

Compte-tenu du surcroît d'activités, le nombre de palettes héritées de nos approvisionnements est en augmentation. Nous allons donc poursuivre la recherche de solutions locales pour le réemploi de ces palettes.

UN PROGRAMME BÉNÉFIQUE POUR L'ENTREPRISE

Le PACTE -10% de déchets en 1 an nous a permis de nous poser les «bonnes questions» sur nos pratiques et a conduit à revoir certaines procédures de travail. Les actions que nous avons mises en œuvre améliorent l'efficacité de l'entreprise tant d'un point de vue économique qu'organisationnel.

CINQ M.C.

Injection
plastique

Localisation
Mansle

Effectifs
60

Référente du PACTE
Sabine BESSE

Mail
s.besse@cinqmc.fr

Web
www.cinqmc.com



- 20 t /an
de déchets



42 200 € /an
d'économies



**METTRE EN ŒUVRE LE RECYCLAGE
DES PURGES PLASTIQUES**

« Les déchets de purges constituent généralement une problématique importante dans notre secteur d'activité. À ce sujet, nous avons initié une action progressive visant à recycler ces déchets qui étaient traités en mélange. Ainsi, nous avons mis en œuvre le tri et la séparation de nos purges en Polypropylène (PP) et Polyamide (PA6 et PA66) qui sont broyées et recyclées dans une entreprise locale d'insertion. Cette filière de valorisation est maintenant pérenne et ce sont plus de 3 t de matières qui sont maintenant recyclées. »





RÉEMPLOYER

Broyer et réutiliser les rebuts de pièces plastiques en PA6 et PA66

« Le broyage et la réintégration des carottes et rebuts de pièces existaient déjà dans l'entreprise. Cependant, pour certaines pièces de grosse taille, aucune solution n'était disponible. Nous avons ainsi mis en œuvre le broyage des rebuts avec un partenaire local qui permet de réinjecter la matière (PA6 et PA66) dans certains produits. Plus de 14 t en 1 an ont été réutilisées en production. »



RÉEMPLOYER

Favoriser la réutilisation des palettes bois par leur réparation

« Nous avons développé en interne la réparation des palettes cassées issues des livraisons. Pour celles ne pouvant être réparées, elles sont maintenant collectées par un prestataire pouvant les réutiliser. En parallèle, nous avons sensibilisé nos clients pour limiter l'utilisation de palettes à usage unique et favoriser l'utilisation de palettes Europe consignées afin de réduire les déchets. »



RECYCLER

Réduire les déchets en mélange et assurer leur valorisation

« Une mise à jour des consignes de tri et de nouvelles voies de valorisation de certains déchets traités auparavant en mélange. Ainsi, les papier de bureau, gobelets, sacs plastiques de conditionnement et les purges plastiques sont maintenant recyclés dans une filière dédiée. »



Perspectives...

LA DUPLICATION DES ACTIONS ENGAGÉES

Il est maintenant important pour nous de continuer à développer ces actions au niveau d'autres références de pièces et d'autres familles de matières plastiques. Ces actions constituent pour nous un enjeu important dans une démarche globale d'économie circulaire.

IDENTIFIER DES ACTIONS PERMETTANT D'AMÉLIORER NOTRE ACTIVITÉ

La démarche PACTE -10% de déchets en 1 an a constitué pour CINQ MC un projet permettant d'impliquer et sensibiliser l'ensemble du personnel. Les actions menées, notamment sur la valorisation des purges et la réutilisation des rebuts étaient attendues dans l'entreprise, car ces déchets représentaient jusqu'à présent un volume et des coûts importants. Ce type d'action, concret et visible en interne, est très bénéfique pour l'entreprise et permet de s'engager de manière importante dans la préservation des matières premières et des ressources.

CITF

Fabrication de machines spéciales

Localisation
Saint-Cybardeaux

Effectifs
72

Référent du PACTE
Cédric LUBAT

Mail
c.lubat@citf-group.com

Web
www.citf-group.com



DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE AUTOUR DE LA VALORISATION DES CÂBLES ÉLECTRIQUES

« En 2017, nous avons finalisé le développement de notre machine CP-100, une solution permettant de récupérer jusqu'à 98% du cuivre contenu dans les déchets de câbles électriques multibrins, monobrins et DEEE. Nous avons logiquement utilisé cette technologique conçue et développée par CITF pour récupérer le cuivre issu de nos activités ainsi que celui provenant de nos clients lors de nos chantiers. Après un semestre de fonctionnement, nous avons ainsi valorisé 750 kg de cuivre. »



RÉDUIRE

Diminuer les consommations de papiers

« Nous avons fait l'acquisition d'un copieur et l'avons partagé avec tous les services, nous permettant de réduire de 80% les impressions sur un de nos sites. Nous projetons de mettre en œuvre la dématérialisation de nos factures dès la mise à jour de notre logiciel d'ERP. »

RÉEMPLOYER

Réutiliser les palettes bois

« Chaque semaine, nous déposons les palettes héritées de nos achats à la déchetterie. Aujourd'hui, ces gisements sont intégralement réutilisés en interne pour les besoins des expéditions de l'entreprise, soit environ 3 t de palettes réutilisées lors de la démarche. »

RECYCLER

Améliorer le tri de nos déchets assimilés

« Des matières valorisables partaient au tout venant. Face à ce constat, nous avons réagi en instaurant la culture du tri (Sacs Noirs Vs Sacs Jaunes) à l'aide de bacs multiflux installés dans nos ateliers et nos bureaux et en communiquant les nouvelles consignes de gestion à nos équipes. Aujourd'hui, nous avons pu diminuer la part de déchets tout venant de 7,6 t. »



Perspectives...

INTÉGRER LA CULTURE DE GESTION DES DÉCHETS

Dans les prochaines semaines, nous devrions centraliser nos activités sur un nouveau site de la ZI N°3 (ancien bâtiment Visvivo). Fort de l'expérience PACTE -10% de déchets en 1 an, nous intégrerons l'ensemble des acquis de la démarche pour dupliquer les bonnes actions en matière de prévention et gestion des déchets sur ce site.

ÊTRE EN ADÉQUATION AVEC LES VALEURS ET LES CONVICTIONS CITF SUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'ADN CITF, via son pôle Développement, est de concevoir des nouvelles technologies, notamment pour le secteur du recyclage. Le programme PACTE -10% de déchets en 1 an nous a ainsi permis de mettre en adéquation nos valeurs avec nos pratiques.



Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

EBENE VENEERS

Fabricant de
placages bois

Localisation
La Tâtre

Effectifs
32

Référente du PACTE
Christelle MARCHIVE

Mail
christelle.marchive@
ebene-veneers.com

Web
www.ebene-veneers.com



↑ + 60 % /an
de déchets
valorisés



↑ 5 000 € /an
d'économies



AMÉLIORER LA VALORISATION DE NOS PLACAGES DE BOIS

« Un échange avec notre prestataire déchets nous a permis d'identifier une filière spécifique pour la valorisation d'une partie de nos chutes de placages de process que nous gérons au préalable en tout-venant. Nous avons donc instauré le tri de ces matières dans notre procédé et avons parallèlement sensibilisé les opérateurs à une optimisation de la gestion de la matière première. Ce dispositif nous permet de valoriser 50 t/an de placages bois et d'économiser 1 000€ sur la prestation déchets. »



RÉDUIRE

Mieux gérer pour prévenir la survenue de déchets

« Au travers des différentes actions instaurées, nous avons constaté une réduction de notre production de déchets de l'ordre de 5%. La formation des équipes à une meilleure gestion des déchets a été un vecteur de reconsidération des pratiques internes pour tendre vers la prévention des déchets et l'efficacité matière. »

RECYCLER

Valoriser cartons, plastiques et papiers

« Nous avons équipé l'établissement d'un dispositif de tri sélectif des cartons, plastiques, et autres papiers, en plus de sensibiliser les équipes au tri. En collaboration avec notre prestataire déchets, nous avons instauré un dispositif à coûts zéro nous permettant de valoriser 1,5 t/an de ces matières. »

RECYCLER

Optimiser les coûts de gestion

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de chercher de nouveaux partenaires pour le traitement de nos déchets. Par exemple, un partenaire local nous a permis d'évacuer les déchets dangereux à un coût à la tonne 26% moins élevé que notre situation initiale. »



Perspectives...

LA CONTINUITÉ : MAINTENIR LA PERFORMANCE DE GESTION DES DÉCHETS

Après la mise en place des zones de tri et la mobilisation de l'ensemble du personnel, le but est de rester mobiliser dans la gestion du tri, d'assurer que le tri de chaque déchet soit toujours le mieux valorisé possible

RÉDUCTION DU COÛT DES DÉCHETS

La mobilisation du personnel sur le tri des déchets a permis de réduire le coût de leur traitement par le biais d'une meilleure valorisation, mais aussi par une implication du personnel à faire plus attention aux déchets de process générés.

GREGOIRE

Fabrication et commercialisation de machines agricoles à vendanger

Localisation
Cognac

Effectifs
161

Référent du PACTE
Denis LIGHEZZOLO

Mail
denis.lighezzolo@
gregoiregroupe.com

Web
www.gregoiregroup.com



RÉEMPLOYER LES PALETTES BOIS

« Chaque mois, nous héritons de plusieurs centaines de palettes bois, de différents formats. Auparavant, celles qui n'étaient pas consignées étaient broyées et valorisées par notre prestataire. Nous avons étudié des pistes de réemploi en externe de ces palettes. Aujourd'hui, nous avons un nouveau partenaire qui, nous reprend gratuitement les palettes et les répare en vue de leur réemploi. Cette action permet de diminuer le broyage de 24 t par rapport à 2016, soit une baisse de 28% au profit du réemploi et de réduire nos coûts de collecte de 1 300 €. »



RÉDUIRE

Réduire la consommation des papiers essuis-mains

« Nous avons décidé de limiter la consommation de papiers essuie-mains dans les sanitaires et d'ainsi diminuer les volumes de la benne tout-venant. Nous avons profité des travaux de réfection des vestiaires et sanitaires pour les équiper de sèche-mains électriques. Ainsi, nous avons réduit de 50% notre consommation d'essuie-mains soit 1 750 kg de papier évités et une économie de 1 500 €. »

RECYCLER

Développer un meilleur tri des déchets plastiques

« En 2017, nous avons travaillé à améliorer le tri des plastiques qui étaient traités au tout-venant et donc pas valorisés. Nous avons recherché, avec notre prestataire déchets, des solutions permettant de sortir les déchets plastiques du tout-venant. Nous avons mis en oeuvre un tri des plastiques et installé une presse à balles pour ces derniers. Les plastiques ainsi triés sont rachetés par notre prestataire. Aujourd'hui, nous avons valorisé 10 t/an de déchets, soit 14%. Gain : 1 200 €/an. »



Perspectives...

PLUS DE SOLUTION DE VALORISATION DES PALETTES BOIS

Nous allons continuer à développer les actions identifiées au niveau du réemploi et de la valorisation de nos palettes bois héritées des achats. Nous souhaiterions identifier de nouveaux partenaires afin de nous inscrire dans une démarche locale d'écologie industrielle et territoriale.

CONFIRMER NOTRE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

En complément des actions déjà en place, le PACTE -10% de déchets en 1 an nous a permis de consolider notre méthodologie de suivi et d'alimenter la réflexion globale sur le coût complet de nos déchets pour remettre en cause nos process et améliorer notre efficacité.



S.A.C.L.

Société d'Abattage et de Commercialisation LAFAYE

Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

LAFAYE

Entreprise familiale
d'abattage / découpe
de volailles et lapins

Localisation

Palluau

Effectifs

41

Référente du PACTE

Marion LAFAYE

Mail

marion.lafaye@orange.fr

Web

www.sacl-mamiecaline.
sitew.com



- 3 t /an
de déchets



5 000 € /an
d'économies



METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS EN MÉLANGE

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de revoir nos pratiques et nos gestes de tri des déchets. Une action de sensibilisation des salariés a été menée et des consignes de tri adaptées aux déchets produits, affichées. Un composteur a également été installé pour valoriser les déchets de repas des salariés. Résultats : -20 % d'ordures ménagères et une augmentation du recyclage des plastiques (films, emballages, éléments de protections individuelles jetables...). »





S.A.C.L.

Société d'Abattage et de Commercialisation LAFAYE

LE PACTE - 10% DÉCHETS C'EST AUSSI...



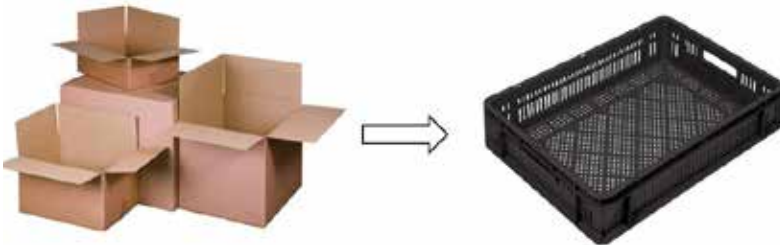
Limitier les consommations de papiers administratifs

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de mettre en place un suivi de nos consommations papier. Nous avons configuré par défaut, les postes informatiques et les imprimantes en noir/blanc et en recto/verso. De plus nous avons commencé à dématérialiser quelques documents avec certains de nos clients. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore de retour visible de ces actions. »



Réduire les cartons expédiés chez nos clients

« Trouver des solutions de réduction en interne, c'est bien. Mais la recherche d'alternatives pour que nos clients aient moins de déchets à gérer est aussi une de nos préoccupations. Ainsi, nous proposons de livrer nos produits à nos clients à proximité avec des clayettes navettes. Cela nous permet de réduire nos achats de carton et de détourner près de 10 000 cartons de chez nos clients. »



Perspectives...

LA GÉNÉRALISATION DE L'UTILISATION DES CLAYETTES NAVETTES

Nous avons initié l'utilisation de clayettes navettes pour livrer nos produits à nos clients les plus proches. Nous souhaitons étendre leur usage progressivement afin de faire des économies sur nos achats de carton et de limiter les déchets chez nos clients.

UNE IMPLICATION DE TOUS LES SALARIÉS

Le PACTE -10% de déchets en 1 an nous a permis de prendre conscience de notre situation initiale et d'identifier des actions à mettre en œuvre en interne. Cette démarche et les projets de sensibilisation déployés avec le personnel nous ont conduits à obtenir des résultats très positifs.



Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

LAPIERRE ODY

Charcuterie
Traiteur

Localisation
Dignac

Effectifs
26

Référent du PACTE
Patrice LAPIERRE

Mail
lapierre-ody@orange.fr

Web
www.lapierre-ody.fr



- 2 t /an
de déchets



800 € /an
d'économies



RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PAPIER ESSUIE-MAINS

« La première action que nous avons lancée a été de remplacer les essuie-mains papier par des essuie-mains en tissu. Pour cela nous avons discuté avec à l'un de nos prestataires pour trouver une solution adaptée à nos besoins. Après une phase d'essai de 15 jours, nous avons validé le test et fait installer des dévidoirs et des bobines en tissu. Au final nous évitons 188 kg/an d'essuie-mains papier. Financièrement, cette prestation nous permet également de dégager une économie de 210 €/an. »





LE PACTE - 10% DÉCHETS C'EST AUSSI...

RÉDUIRE

Limiter la distribution des sacs de caisse aux clients

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été également l'occasion de réfléchir à l'impact de notre activité de commerce, notamment avec les emballages que nous proposons à nos clients et aux sacs de caisse que nous distribuons. En 2015/2016, nous distribuons 70 000 sacs de caisse en plastique. Aujourd'hui, en sensibilisant les consommateurs et nos équipes, nous avons distribué 12 000 sacs en papier kraft. Résultats, une économie réalisée de 600 €. »

RÉDUIRE

Diminuer les palettes et cagettes héritées de nos achats

« Avec nos fournisseurs, nous avons pu très facilement discuter de notre volonté de modifier certaines de nos pratiques afin de réduire nos déchets. Du coup, nos palettes sont maintenant reprises par notre fournisseur de produits frais (environ 100 palettes/an). Nos caisses en polystyrène, qui étaient jetées aux ordures ménagères, sont dorénavant reprises par notre fournisseur de poisson (une centaine de caisses/an). Résultats : Gains de temps et moins de déchets à stocker et gérer. »



Perspectives...

DES ALTERNATIVES AUX PRODUITS CHIMIQUES DE DÉGRAISSAGE ET DÉSINFECTION

Un de nos engagements du PACTE -10% de déchets en 1 an était de diminuer l'usage de produits chimiques dangereux pour le lavage, le dégraissage et la désinfection de nos différents vêtements et outils de travail. Après un test de fabrication de lessive « maison » pour le nettoyage, pas suffisamment concluant, nous n'abandonnons pas l'idée de pouvoir fabriquer les produits dont nous avons besoin. Les bénéfices pour la santé du personnel et l'environnement, ainsi que les économies financières potentielles sont autant de raisons pour ne pas baisser les bras !

PARTAGER LES EXPÉRIENCES

Ce programme collectif nous a permis de remettre à plat la question des déchets au sein de notre entreprise. Le partage et les échanges entre les participants nous ont motivés à tester et à mettre en place de nouvelles habitudes de travail aux bénéfices encourageants. De plus, nous avons pu sensibiliser l'ensemble des équipes avec notamment une visite très appréciée du centre de tri.

LE RELAIS DE BARBEZIEUX

Centre
routier

Localisation
Barbezieux-Saint-Hilaire

Effectifs
26

Référent du PACTE
Nicolas EVEN

Mail
nicolas.even@
relais-barbezieux.com

Web
www.relais-barbezieux.com



FAVORISER LE RÉEMPLOI DE CARTON

« En plus de la restauration et de l'hôtellerie nous avons une activité de vente d'accessoires pour véhicules divers, en boutique et en lignes. Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de revoir nos pratiques pour l'expédition de nos colis. Nous avons standardisé, avec notre principal fournisseur, les cartons dont nous héritons afin de pouvoir les réutiliser pour nos propres expéditions. Résultats : 2 000 € d'économies sur l'achat de carton et un gain de place, car moins d'espace nécessaire au stockage et à la manutention des cartons. »





RÉEMPLOYER

Développer des actions de réemploi d'emballages

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de mettre en place une zone de don de caquettes en bois, héritées de nos approvisionnements de fruits et légumes. Nous avons construit un box grillagé sur le parking, en libre-service, dans lequel nous déposons nos caquettes en bois. Auparavant, ces caquettes étaient apportées en déchetterie. Résultats : 1 500 €/an d'économisés sur les coûts facturés lors des apports en déchetterie. »



RÉDUIRE

Réduire les emballages de certains achats

« 1 café commandé = 1 buchette de sucre proposée au client. Nous faisons 6 000 cafés en moyenne par semaine. Chaque buchette devient un déchet papier, le gaspillage de sucre est important et ces petits bouts de papier sont problématiques pour la plonge. Nous avons donc disposé des sucriers sur les comptoirs et les tables, en libre-service, que nous rechargeons une fois vide. Nous avons moins d'emballage hérité de l'achat des cartons de buchettes et le sucre coûte moins cher en vrac : 630 € d'économies. »



Perspectives...

MOINS DE DÉCHETS HÉRITÉS

Nous souhaitons accentuer les échanges avec nos fournisseurs pour limiter les déchets d'emballages issus de nos achats (films plastiques, cartons, palettes...).

UN NOUVEAU REGARD SUR NOS DÉCHETS

Le PACTE -10% de déchets en 1 an nous a apporté un nouveau regard sur les déchets que nous produisons. Auparavant, nous étions focalisés sur le tri et le recyclage sans envisager d'éviter de les produire en amont. Nous avons pu réduire certains flux de déchets, travailler avec nos fournisseurs, revoir certaines habitudes de travail au bénéfice des activités de l'entreprise.



Master Toiles

Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

MASTER TOILES

Fabricant de toiles et de châssis haut de gamme pour artistes-peintres

Localisation

Barbezieux-Saint-Hilaire

Effectifs

14

Référente du PACTE

Christine BEURCQ

Mail

master-toiles@wanadoo.fr

Web

www.master-toiles.com



- 6 t /an
de déchets



1 600 € /an
d'économies



RÉDUIRE LA PRODUCTION DE COPEAUX ET CHUTES DE BOIS ISSU DE LA FABRICATION DES CHASSIS

« Dès le lancement du programme, nous nous sommes attachés à réduire la production de copeaux et chutes de bois issus de la fabrication des châssis. Plusieurs pistes s'offraient à nous, comme l'achat de bois sans nœud, mais qui se sont avérées non rentables. Nous nous sommes donc attachés à revoir les réglages de certaines machines afin de diminuer les marges de coupes. Résultats : -3 tonnes de copeaux et une économie de 1 330€. »





Master Toiles

LE PACTE - 10% DÉCHETS C'EST AUSSI...



RÉEMPLOYER

Etudier des pistes de réemploi des emballages

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion de trouver des solutions de valorisation alternatives pour nos cartons et nos films plastiques. Aujourd'hui, nous réemployons les films plastiques pour le calage des châssis lors des expéditions et le carton est donné à un particulier. Nous réalisons ainsi une économie de 205 €/an sur les coûts de location de la benne et réemployons 1/3 des films plastiques. »



RÉEMPLOYER

Rechercher des solutions pour réduire les déchets de seaux plastiques

« Dans nos pratiques quotidiennes, nous utilisons de l'enduit conditionné en seaux plastiques. Ces seaux allaient à la benne tout-venant. Nous avons, avec notre fournisseur, réalisé une étude sur le changement de conditionnement pour réduire les déchets de seaux plastiques. Malheureusement, aucune solution n'a été proposée. Nous avons donc décidé de mettre à disposition les seaux vides pour des professionnels ou particuliers. Résultats : 220 € d'économies sur les coûts de gestion des déchets en mélange. »



Perspectives...

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE NOS CHUTES ET COPEAUX DE BOIS

Nous souhaitons débiter prochainement une étude sur l'achat d'une machine pour la fabrication de granulés bois. Nous avons l'opportunité, grâce à notre chaudière, de pouvoir déjà utiliser une partie de nos copeaux. Nous envisageons donc de transformer nos chutes et nos copeaux en granulés pour augmenter le rendement de notre chaudière et ainsi mieux valoriser ces sous-produits.

MIEUX APRÉHENDER L'ORIGINE DE NOS DÉCHETS ET LES SOLUTIONS POUR LES RÉDURE

Le PACTE -10% de déchets en 1 an nous a permis d'avoir une vision plus complète des coûts associés à notre production de déchets et liés à nos différents process: achats, déligneuse, raboteuse, gestion des chutes de bois... Nous avons ainsi pu prioriser nos actions et revoir certaines méthodes de travail qui ont montré des effets bénéfiques pour l'entreprise.

SNEC BALLUTEAUD

Impression et fabrication
d'emballages carton

Localisation
Montmoreau

Effectifs
116

Référentes du PACTE
Sarah VERLAINE
Géraldine SIVADE

Mail
sverlaine@s nec-groupe.fr
gsivade@s nec-groupe.fr

Web
www.snec-emballage.fr



**OPTIMISER NOTRE CONSOMMATION D'ENCRS
ET LES DÉCHETS D'EMBALLAGES ASSOCIÉS**

« Une meilleure organisation de la gestion des stocks et des flux d'encres a été développée : fabrication des coloris à la commande, optimisation de la phase de préparation, amélioration du raclage des fins de pots . Près d'une tonne de matière première a ainsi été économisée, soit 6 200 € d'économies. Le changement de retraitement des emballages permet également un gain de 6 600€. »



RÉDUIRE

Développer des actions de prévention des déchets de plaques en bois aggloméré

« Les plaques sont désormais prioritairement réutilisées en interne. En parallèle, leur remplacement pour la livraison d'un client par des supports plus légers, réutilisables et recyclables a permis de réduire nos achats par 3, à hauteur de 7 000 € par an. Le changement de filière de retraitement (sortie des déchets en mélange) permet une économie de 300 € par an. »

RECYCLER

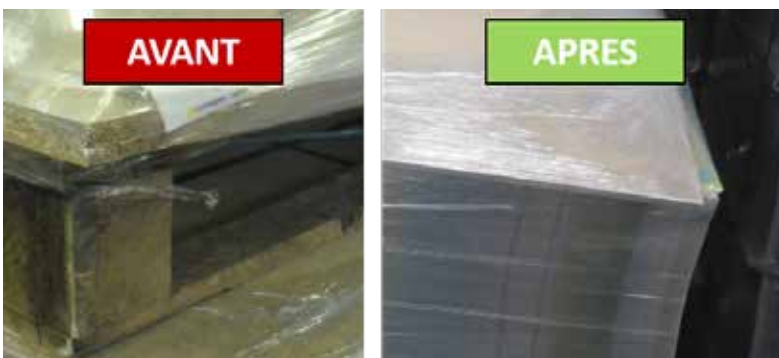
Améliorer la gestion des déchets en mélanges

« Nous avons mené une réflexion interne et globale sur l'ensemble de nos déchets pour identifier de nouvelles solutions de traitement. Ainsi, la reprise et la valorisation indépendante de plusieurs déchets doivent nous permettre de détourner de la benne tout-venant 5 t au restaurant, 4,3 t sur nos papiers administratifs, 4 t sur les plaques agglomérés et 2 t de mandrins. Au global cette optimisation permet une économie de 1 950€/an. »

RECYCLER

Développer nos relations de partenariat avec nos prestataires

« Le travail de recherche de filières mené avec nos prestataires de retraitement des déchets nous ont permis de développer nos liens de partenariat et de renégocier au mieux la nature, les modalités et le coût des traitements en fonction de nos besoins réels, pour un gain total de 5 340 € environ. »



Perspectives...

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS ACTIONS

Nous allons continuer à dupliquer les actions et les projets du programme PACTE -10% de déchets en 1 an. Cela passe également par la pérennisation des démarches de communication interne et la sensibilisation des salariés aux actions environnementales. De nouveaux projets d'investissements dans un objectif d'optimisation des consommations de matières sont également prévus.

UNE DÉMARCHE GLOBALE QUI IMPLIQUE L'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE

Les actions développées dans le cadre de ce programme sont de plus en plus demandées par nos clients et deviennent incontournables. Le PACTE -10% de déchets en 1 an s'intègre ainsi complètement dans une démarche 5S, en identifiant des pistes d'améliorations des postes de production, aussi bien sur le plan de la gestion des flux, que sur celui de la sécurité. En parallèle, des actions menées par la maintenance, la production, les commerciaux ont permis d'améliorer le process et de diminuer la production de déchets carton de 3 t/mois, représentant un gain annuel de 27 000€.



Approuvé par
les entreprises

PACTE

-10% de déchets en 1 an

SNG TP

Travaux
publics

Localisation
Asnières-sur-Nouère

Effectifs
40

Référents du PACTE
Sophie ROUVERY
Emmanuel ETCHEVERRIA

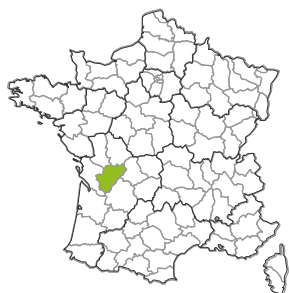
Mail
societe@sngtp16.com



- 6 221 t /an
de déchets



52 000 € /an
d'économies



RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION D'HUILE USAGÉE ET D'EMBALLAGES SOUILLÉS

« Nous avons entrepris et développé les achats des huiles moteurs et hydrauliques en vrac. Nous avons donc investi dans des cuves nous permettant aujourd'hui d'acheter 100% des huiles en vrac et de supprimer une vingtaine de déchets de fûts par an. Parallèlement, la recherche d'huile de meilleure qualité nous a permis d'espacer les vidanges, de diminuer nos consommations et donc les déchets d'huiles. Au total, -640 l/an de déchets et 3 800 € d'économies. »



RÉDUIRE

Réduire les déchets générés dans les bureaux et les ateliers

« Dans nos pratiques quotidiennes, nous avons aussi bousculé quelques habitudes : suppression de la vaisselle jetable dans les bureaux, usage du papier brouillon, impression noires et blanc et resto verso... Pour le papier et les impressions, nous avons fait une économie de 860 €, soit 110 kg de papier économisé par rapport 2015. »

RÉEMPLOYER

Revaloriser nos déchets de revêtements routiers

« En fonction du type de chantier, nous mettons en œuvre en couche de forme le fraisât d'enrobés à la place de matériaux calcaires de carrières. Cette année nous avons économisé 48 500 €, soit 6 220 t de calcaire. »

RECYCLER

Augmenter notre taux de valorisation des déchets issus des chantiers

« Le PACTE -10% de déchets en 1 an a été l'occasion d'optimiser la gestion de nos déchets de chantier. Nous avons fait l'achat d'un camion Ampiroll et de plusieurs bennes afin de mettre en place le tri et valoriser au mieux les différents flux de déchets : bois, métaux, PVC, DIB, aérosols, filtres. »



Perspectives...

UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE

Nous voulons poursuivre la dynamique engagée dans le PACTE -10% de déchets en 1 an afin de consolider les actions développées et identifier de nouvelles pistes de réduction de nos déchets.

UNE PRISE DE CONSCIENCE ET DES CHANGEMENTS D'HABITUDES DE TRAVAIL

Le programme PACTE -10% de déchets en 1 an a permis de nous améliorer dans la connaissance de nos déchets. Nous avons pu réduire, optimiser le tri, la gestion et la valorisation de nos déchets. Nous avons investi dans des outils nous permettant d'être plus autonome et nous avons changé certaines de nos habitudes pour réduire significativement notre production de déchets et notre impact sur l'environnement. Ce programme a permis l'implication de l'ensemble des salariés pour assurer sa réussite.



BILAN DE L'ACTION COLLECTIVE
2017 - 2018